

8 août 1523 (b)

Lettres patentes du Roi du 5 août présentées au Parlement par le capitaine Frédéric.
(voir au 5 août)

le capitaine a l'ordre formel de délivrer Berquin et de l'emmenner auprès de François Ier.
Mais arrive trop tard. La Cour explique à Frédéric qu'elle ne dispose plus du prisonnier et qu'il doit s'adresser à l'archevêque de Paris ; mais lui offre d'écrire au Roi pour lui exposer toute l'affaire et l'excuser de ne pas avoir accompli sa mission. Le capitaine refusa, disant qu'il avait la charge de ramener lui-même Berquin auprès du roi et qu'il en serait fait ainsi.

« Du Samedy viii^e jour d'aoust l'an mil Ve xxiii.

Ce jour la court en ensuivant l'arrest par elle donné a rendu et rend à l'évesque de Paris present et acceptant maistre Loys Berquin constitué prisonnier par ordonnance d'icelle pour appeller avec luy deux des conseillers de lad. court et aucuns docteurs en theologie, luy faire son procès sur les cas à luy imposez Et depuis est venu en la court le raportant..... a present à ladite court..... Lectres patentes dud. s^r données le Ve jour de ce moys par lesquelles ledit s^r..... à évoquer à luy et en son grant conseil le procès touchant ledit Berquin et a dit ledit Federic que le Roy avoit..... expressement pour presenter lesdites Lectres..... à lad. court et qu'il luy avoit commandé faire prandre par le premier des huissiers ledit Berquin chacun par..... des..... ledit s^r. En quoy luy a esté remonstré que ledit Berquin n'estoit plus prisonnier de ladite court mais de l'évesque de Paris auquel il avoit esté rendu pour luy faire son procès et qu'il s'en adressast à luy et que la court avoit deliberé en.....au Roy pour l'advertir de tout de ce qui avoit esté faict en la matiere et..... s'il voulait porter les lectres à luy..... baillées..... pour entendre la..... parce qu'il n'avoit que s'il s'en retournait sans meme ledit Berquin il le..... Aussi a dit que le Roy luy avoit donné charge dire à ladite court qu'il voulait que le procès..... passé fust faict..... A quoy luy a esté respondu que jamais n'en a eu aucune charge le..... dit que l'évesque de Paris ou son official en a eu charge la court..... qu'il y a esté faict..... au Roy que la court en..... assignations qu'il fait sans envoyer les charges. »